

Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE Activités juridiques

Domaine de formation : Droit, Economie, Gestion

Spécialité : Généalogiste successoral

Niveau : Bac + 3

Composante : UFR de droit, sciences sociales, économiques et de gestion

Responsable : Jean-Yves COPPOLANI, Professeur des universités

Marie-Christine MARIANI-RIELA, Maître de Conférences de
droit privé

Tél. +33 (0)4 95 45 00 16 Fax : +33 (0)4 95 45 00 80

Courriel : decanat.droit@univ-corse.fr

Objectif de la Formation :

Donner aux étudiants la formation minimale pour exercer la profession de généalogiste successoral.

Débouchés :

Généalogiste successoral

Volume Horaire :

556 heures par année + 30 heures de mise à niveau pour L2 histoire

Crédits Européens (ECTS) :

60 ECTS au total

Programme des Enseignements : Droit des biens, Publicité foncière, Droit de la famille, Droit notarial, techniques de l'enquête généalogique et foncière.

Conditions d'Admission :

- sur dossier de préinscription :
 - Diplôme requis : L2 Droit ou histoire, DUT carrière juridique.
 - Diplôme conseillé : L2 Droit
- VAE : 36 mois d'activité professionnelle ouvrant droit à l'examen du dossier de Demande de Validation des Acquis de l'Expérience - 2 à 3 sessions annuelles - Contacter le Service Commun de la Formation Continue de l'Université.

Inscription Administrative :

- Lieu de retrait du dossier :

Service de la Scolarité centrale ou en ligne : www.univ-corse.fr

- Lieu de dépôt du dossier : Service de la Scolarité centrale

Tél. : +33(0)4 95 45 06 86 scolarite.centrale@univ-corse.fr

Renseignements :

- POIP : Campus Grimaldi (ex Grossetti), Bât. P. Pozzo Di Borgo - BP 52 - 20250 Corte - Tél. +33 (0)4 95 45 00 21

- Secrétariat : UFR de droit, sciences sociales, économiques et de gestion

Campus Mariani (ex Caraman), 22, av. Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte - Tél. : +33 (0)4 95 45 00 16 -

decanat.droit@univ-corse.fr

- Service de la Scolarité : droit, sciences sociales, économiques et de gestion

Campus Mariani (ex Caraman), 22, av. Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte - Tél. : +33 (0)4 95 45 00 13 - fsoulas@univ-corse.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE Généalogiste Successoral

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

UE	Coef.	ects	Compétences attendues	Disciplines concernées	Durée totale (en h)	Modalités de l'enseignement
UE 1	2	7	Etre apte à comprendre les situations de fait et de droit et à procéder à une application pratique	Droit des personnes et de la famille	45	CM
UE 2	3	8	Etre apte à comprendre les situations de fait et de droit et à procéder à une application pratique dans le cadre d'une enquête foncière en utilisant les documents cadastraux, la publicité foncière et archives notariales et autres	Droit des biens et de la publicité foncière Technique de l'enquête foncière	45 + 24 12 + 24	CM + TD dont 6 h par groupe de 4 dans les services du cadastre et de la conservation des hypothèques. CM + TD
UE 3	2	7	Etre apte à comprendre les situations de fait et de droit et à procéder à une application pratique	Droit des régimes matrimoniaux	36+ 18	CM + TD
UE 4	3	8	Connaître le contexte institutionnel des 19 ^e et 20 ^e s., les règles de classement et d'accès aux archives, lire les documents des 18 ^e et 19 ^e s. et savoir mener une enquête généalogique	Histoire des institutions, paléographie et archivistique (18 ^e et 19 ^e s). Organisation et pratique de la profession Technique de l'enquête généalogique	15 + 10 12 24 + 24	CM + TD (aux archives) CM CM + TD
UE 5	1	5	Etre apte à comprendre les situations de fait et de droit et à procéder à une application pratique	Droit international privé	18 + 15	CM + TD
UE 6	2	7	Etre apte à comprendre les situations de fait et de droit et à procéder à une application pratique	Droit des libéralités et des successions	36 + 18	CM + TD
UE 7	1	3	Compléter la formation antérieure en vue d'accéder à une certification.	Langue étrangère, LCC, NTIC	85	TD
UE 8	3	7	Découverte du monde professionnel, soit auprès d'un généalogiste, soit à la rigueur dans le cadre d'une étude notariale, un cabinet d'expertise foncière ou dans un service du cadastre ou des hypothèques	Stage 12 semaines pouvant être fractionné		Stage dans un cabinet de généalogiste professionnel, et/ou une étude notariale, et/ou un service du cadastre et/ou des hypothèques
UE 9	3	8	Projet relatif à l'une des activités de généalogiste et particulièrement une enquête généalogique ou une enquête foncière. Il fera l'objet d'un mémoire soutenu devant un jury	Projet tutoré	125	TD Projet relatif à une enquête généalogique et/ou foncière

Cette formation s'effectue en convention avec l'IEFGP

